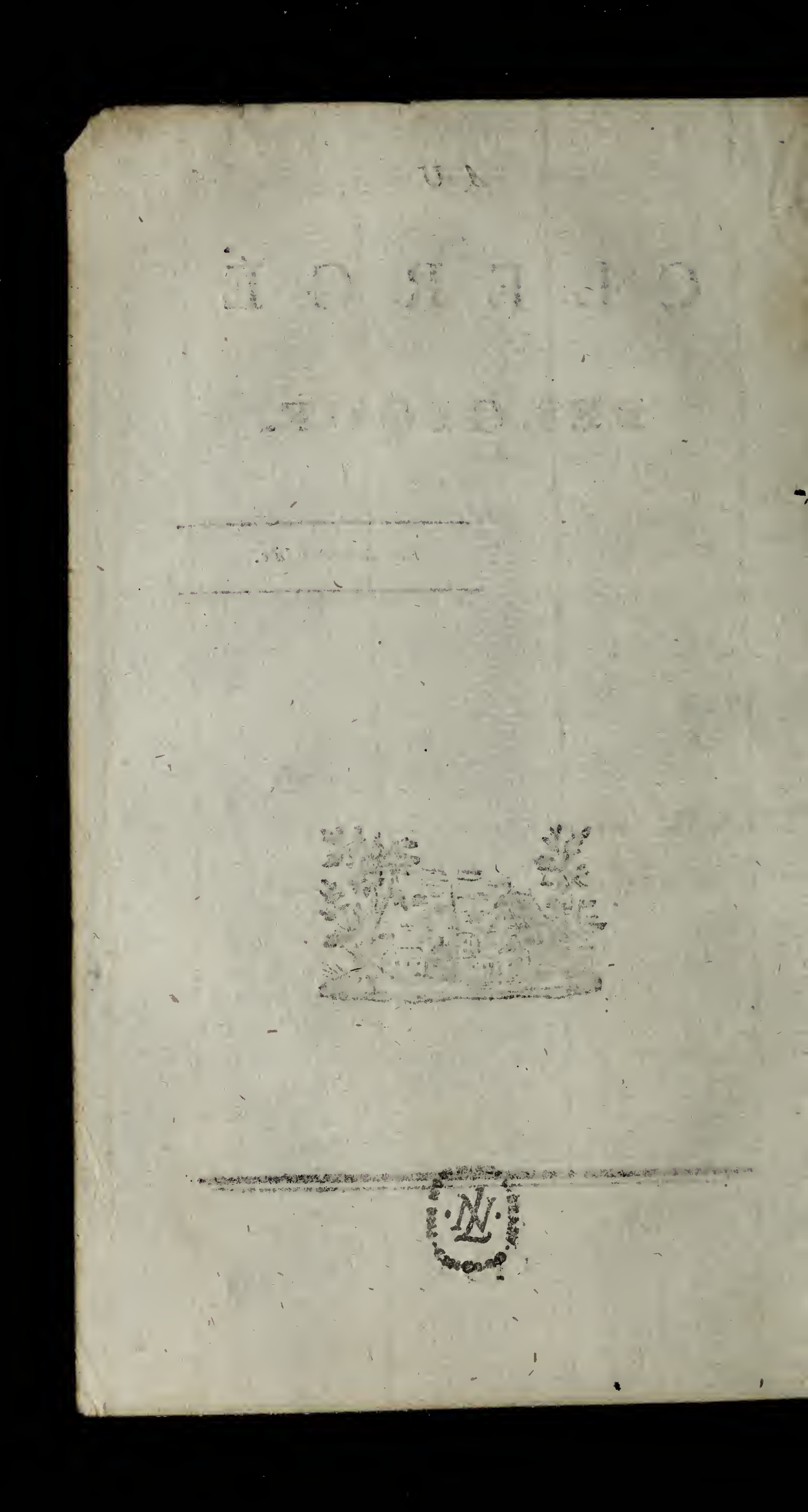
AU CLERGÉ BELGIQUE.

Post tenebras lux.



1791



AU

CLERGÉ BELGIQUE.

MESSIEURS.

JE lis : j'ai cela de commun avec un grand, très-grand, mais ſi grand nombre d'individus, non de votre ſacrée profeſſion, mais de votre profeſſion ſacrée, Meſſieurs, dans ma chere patrie, qu'à peine en eſt-il juſqu'à trois que je pourrais nommer. La lecture & l'expérience ſont pourtant, dit-on, les ſeuls moyens de s'inſtruire. Comment s'en tenir, ajoute-t-on, au dernier de ces moyens, à moins que l'on ne ſoit ſûr d'atteindre l'âge d'un Mathuſalem, ou de fournir une dixaine de fois la carrière d'un Neſtor? Ce n'eſt donc qu'en liſant, pourſuit-on, que nous pouvons ſuppléer à ce que les vapeurs méphitiques, répandues ſur ce globe terraqué, depuis le déluge, d'humide mémoire, nous ont retranché de la longeur d'une vie, que notre ſolide conſtitution phyſique & morale annonçoit évidemment devoir être ſans fin. On veut que par la lecture nous joignions à notre propre expérience, dont, par parenthèſe, les limites ſont ſi reculées, on veut, dis-je, que nous joignions par la lecture à notre expérience celle d'un immenſe apperçu des ſiècles qui nous ont précédés : ſi la

chofe étoit ainfi, il faudroit en conclure . . . . .
Oh! Meffieurs, je vous laiffe la conféquence à tirer.

Comme cependant j'ai appris bien des chofes, en lifant, & que j'en apprendrai bien d'autres, avec l'aide de mes yeux, j'ai lu; je lis; je lirai. Dès le commencement de mes lectures, je fus très-charmé de ne voir prefque pas de guerre, pas de maffacre, pas d'affaffinat, pas de meurtre, pas de brigandage, où le nom de *religion* ne fe trouvât comme dans fon élément natal. Rien n'étoit plus confome à cet efprit de douceur, de manfuétude, de bienfaifance, d'humanité, dont ma nourrice & ma mère, à qui Dieu faffe paix, m'avaient bercé, en me parlant de la religion. Rien ne répondait mieux à l'idée, à laquelle ces bonnes ames s'étaient efforcées de plier mes fibres intellectuelles, dans un âge où l'on peut faire de la plupart des hommes, d'ingénieux chevaliers du tiers-ordre de St. François, & des familiers du St. Office, ou de profanes auteurs des lettres perfanes & des époques de la nature.

Le charme dura, jufqu'à ce que je mavifai, très-mal à propos, de foulever un coin du voile religieux, qui couvrait les acteurs de tant de fcènes intéreffantes pour le bonheur du genre humain. Je vis alors, & figurez-vous ma furprife de voir, que le mot de *religion* n'était qu'un terme honnête, fubftitué à ce que la cupidité la plus indécente, la fureur de dominer la plus éffrénée, ont de plus exécrable, de plus monftrueux. Je tombai de mon haut. J'aurais voulu décharger la religion d'un foupçon importun de barbarie, de fureur, d'atrocité, qui me pourfuivait partout; j'aurais défiré de le faire tomber fur ceux qui fe difent les miniftres de cette même

religion, ſi bien adminiſtrée. Mais quelle poſſibilité d'y parvenir ? Ces miniſtres étaient des temples vivans de toutes les vertus. Leur charité, leur humanité, leur modeſtie, leur ſoumiſſion aux loix, me déſeſpéraient. Je voiais des évêques-citoyens, occupés ſans ceſſe du ſoin de remplir par eux-mêmes les devoirs de leur état : je les voiais travailler, ſans leurs ſecrétaires à des mandemens, dans leſquels une ſaine doctrine paſtorale remettait ſans ceſſe, ſous les yeux des fidèles l'obligation d'obéir aux loix, & d'en reſpecter les exécuteurs. Ici, c'étaient d'humbles anachorètes, empreſſés à défricher d'une main laborieuſe des terres ingrates, qu'une piété éclairée avait échangées avec eux, contre quelque coin fertile du riche royaume des cieux. Là, de pieux cénobites, fatigués de leurs travaux utiles, étrangers aux intérêts de ce monde, en ce qui ne touche pas l'exercice des vertus ſociales, allaient paiſiblement ſe repoſer ſous le chaume qui couvre leurs modeſtes demeures ; ils y attendaient, avec impatience, des occaſions nouvelles de reconnaître, par leurs ſervices, les bienfaits de la ſociété. Ailleurs, ſe préſentaient de dignes curés ; paſteurs vigilans de leurs troupeaux chéris, à peine trouvaient-ils le tems de recueillir cette partie des fruits de la terre qu'une loi abrogée & qu'une puiſſance qui n'a aucun droit à la terre leur ont attribuée ſouverainement. Ce n'était point là ce que je cherchais. Plus les miniſtres de la religion m'édifiaient par leur conduite obligeante, ſoumiſe, déſintéreſſée, plus j'enrageais d'en être édifié. Enfin, Meſſieurs, je paſſerai ſous ſilence, non mille & une, mais cent mille & puis cent mille & des gentilleſſes, dues à l'humanité, au patriotiſme, au déſintéreſſement

de votre refpectable corps. Je me contenterai d'efquiffer quelques traits de celles que produifirent les tems vertueux de la ligue. On y verra, fans doute avec plaifir, que vous n'avez pas dégénéré de vos antiques vertus.

Jefus-Chrift, dont le royaume n'était pas de ce monde, a donné à fon églife le pouvoir de lier & de délier. Ce collège de théologie, auquel Robert dit *Sorbon* donna fon nom, vit clairement dans ce pouvoir, ainfi que le Lieutenant de Jéfus-Chrift l'y a vu plus d'une fois, le droit de difpofer des royaumes de ce monde, & de délier de leurs fermens de fidélité les peuples qui ont contracté avec leurs chefs les engagemens les plus facrés. Les théologiens ont toujours raifonné conféquemment : l'augufte tribunal de Sorbonne porta donc le 17 janvier 1589, un refpectueux décret qui en vertu d'une fcience certaine, pleine puiffance & autorité fouveraine, déclarait M. Henri de Valois, troifième du nom, déchu de tous droits à la couronne de France; autorifait tous Français à prendre les armes contre ledit de Valois, & approuvait tous & quelconques moyens à employer contre lui, jufques-à l'affaffinat inclufivement. Ce ferait certainement une grande erreur de regarder ce décret comme une fuite des manœuvres fecretes du docteur en théologie Pellevé, que le peuple nommait avec fi peu de refpect *le Cardinal Pèlé.* Ce n'eft pas à ce miniftre de la religion, mais à elle-même, qu'il faut fe prendre des malheurs qui affligèrent alors les Gaules, depuis 1576, jufqu'à ce que Doffat & Duperron reçurent patiemment les étrivières de la main facrée de Mr. Clément VIII, alors glorieufement régnant. Un coup-d'œil rapide jeté fur les principaux

agens de la bienheureuſe ligue catholique, apoſtolique & romaine, ſuffira pour prouver ce que je dis.

Premier acteur; Son Eminence Mr. le Cardinal Pellevé, auteur & verſificateur & inventeur d'une vie privée du Roi Henri III, dans laquelle, entre autres bagatelles, il repréſentait ce monarque occupé au paſſe-tems de Sodôme & au petit jeu d'Onan. C'eſt à ce Cardinal que Salcède dut l'honneur d'être écartelé, comme le noble écu aux armes de France & de Navarre, pour s'être fourré, à ſon émineute requiſition, dans un projet d'extinction de la race des Valois.

Acteur en ſous ordre, dit, en terme de théâtre, bouche-trou, Son Eminence Mr. le Cardinal de Bourbon, ſurnommé *l'âne rouge*, marchant, parlant, écrivant par des reſſorts que de pieux théologiens faiſaient mouvoir. C'eſt ce dévôt Cardinal qui allait dans les rues à la découverte des proteſtans; qui entrait dans leurs temples, tombait ſur eux, les pourſuivait & les diſperſait au loin avec le bâton de la croix archiépiſcopale de Rouen.

Acteur figurant dans les chœurs & les intermèdes; ſa grandeur Monſeigneur d'Eſpinac, Archevêque-Primat de Lyon, étendant juſqu'au lit les bontés fraternelles qu'il avait pour une aimable ſœur.

Acteur propre à tout rôle; ſa grandeur Monſeigneur le docteur Roſe, illuſtriſſime & révérendiſſime évêque de Senlis, grand opérateur de miracle, & confeſſeur de la belle Neuilly, à qui il eut l'heureuſe adreſſe d'inſinuer une pénitence, dont elle ne fut déchargée qu'au bout de neuf mois.

Acteur à la douzaine; Mr. Lannoy, très-digne docteur en théologie, dit *le docteur trouſſe*

chambrieres ; lequel, illuminé de la grace de Dieu, de miniſtre du ſaint évangile à Sedan, après avoir été excellent catholique romain, était devenu chanoine de l'illuſtre chapitre cathédral de Soiſſons, ayant trouvé convenir de répudier, pour ce canonicat, & ſa femme légitime & ſon miniſtère évangelique & ſa ſervante, en même-tems ſa couſine, à laquelle, en vertu du commandement ſacré *creſcite & multiplicamini*, il avoit fait un gros & bel enfant. Les médiſans l'accuſaient d'adultère, d'inceſte & de vol ; mais un homme ſage croit-il aux médiſans ?

Acteurs dans le même genre ; MM. les docteurs Boucher, Prévot, Cueilli, Pelletier, Hamilton, & Linceſtre & le reſte de la ſainte faculté.

Boucher, dit *le Poliphéme de la Sorbonne*, à cauſe qu'il n'avait qu'un œil, fameux ſonneur de tocſin, & digne neveu d'un conſeiller caſſé de ſa place & banni de Paris. Il prouvait, dans ſes ſermons, clair comme 8 & 8 font 11 & 5 fait 21, que les évêques, qui s'étaient abaiſſés à recevoir l'abjuration du Roi de Navarre, étaient des miniſtres de l'enfer, & que notre Saint Père le Pape lui-même ne pouvait récatholiſer *le Béarnais.* C'était ainſi que mes révérends pères en Dieu appellaient ce Roi de Navarre.

Cueilli, prédicateur ſage & décent, dont les ſermons, dit une méchante chronique, étaient *recueillis* par les crocheteurs & les portefaix.

Pelletier, huiſſier exploiteur du ſaint office, & habile joueur de couteaux, lequel ſe ſaiſit adroitement de la perſonne du Préſident Briſſon, qu'on fit pendre pour donner un exemple ſalutaire à ceux qui, comme lui, n'applaudiraient pas à la pendaiſon de quiconque ſerait en rela-

tion avec des partiſans du Béarnais hérétique, relaps & excommuniés.

Hamilton, autre huiſſier exploiteur & *ſaiſiſſeur* des individus de MM. les Conſeillers Larcher & Tardif; leſquels furent pendus & étranglés, juſqu'à ce que mort s'en eſt enſuivie, pour apprendre à tout homme de bien à parler de paix, avec un Béarnais hérétique, relaps & excommunié.

Linceſtre, ſurnommé tantôt *l'inceſtueux*, tantôt *le boutte-cu de la Sorbonne*, mais toujours *le démoniaque*, prédicateur de ſang & de meurtre, dit un mauvais journal du tems. C'eſt lui qui avait trouvé plus de piété & de religion à prêcher *les geſtes abominables du tyran de Valois*, qu'à parler de l'évangile du jour. C'eſt encore lui qui avait vu le paganiſme de ce Valois, dans des figures de ſatyres & de faunes, que l'idée d'un ciſeleur avait placées ſur des chandeliers.

Vous conviendrez, Meſſieurs, que ſi des miniſtres de la religion, des prélats, des eccléſiaſtiques de ce mérite tranſcendant, de cet eſprit de paix & de modération, de cette piété ſolide & édifiante, de cette régularité de conduite, de cette ſainteté de mœurs & de principes, ont pu faire quelque choſe de ſuſceptible d'interprétation, elle ne ſe fera jamais qu'à leur avantage; & s'il reſte des doutes, ce ſera à la religion à les endoſſer.

Je ne comparerai certainement pas aux héros de la ligue, les fondateurs de la très-pieuſe république belgique, d'innocente mémoire. La modeſtie de ces illuſtres perſonnages exige que je m'abſtienne de faire, de leur vivant, un parallèle dont elle aurait trop à ſouffrir. Je ſais

Messieurs, combien vous êtes chatouilleux sur l'article de la pudeur ; & je me fais un devoir de la respecter. Quelle apparence y a-t-il d'ailleurs, me direz-vous, qu'on puisse établir une parité, entre un Cardinal de Bourbon, surnommé *l'âne rouge*, & un Cardinal de Franckerberg? entre un docteur Rose, Evêque de Senlis, un d'Espinac, Archevêque de Lyon, & un Nelis, Evêque d'Anvers? entre un docteur Linnceftre, & un abbé Mélin? entre un docteur Hamilton, & un abbé Millé? entre mon révérend, très-révérend père, Don Bernard de Montgaillard, maître des cérémonies des gens d'armes de l'église militante de France & sa révérence Monseigneur Godefoid Hermans, par la grace de Dieu abbé de Tongerloo, colonel propriétaire de plusieurs régimens, & aumônier général des camps & armées de L. H. P. feu les états belgiques-unis? entre les gens d'armes de ladite église militante, marchant la robe retroussée, la cuirasse sur le dos, le casque en tête, l'esponton d'une main, & l'arquebuse de l'autre, & les révérends pères capucins trouvés à Falmagne, piquant leurs chevaux lestement des deux, & les fouëttant à grands coups de crucifix? Entre une vie privée du Seigneur Henri III, par le Cardinal Pellevé, & les actes authentiques, pieux & pudiques, recueillis, pour éclairer les esprits & former les cœurs, par Mr. le *liseur* Van Elsken?

Si je passe aux héros laïcs de la sainte ligue, je ne vois pas plus de possibilité de les comparer avec ceux de la très-pieuse république, sans blesser la modestie de ceux-ci. Quelle différence me diront-ils, entre les exploits de l'immortel Defraye, dit de Schiplaeken, dans le Limbourg,

& ceux du Chevalier d'Aumale, quand il viola, pour la Sainte Vierge Marie, tout un couvent de religieuses dans la rue saint Antoine à Paris; quand dans les faubourgs de Tours, il prostitua, pour Dieu, aux soldats les femmes & les filles des citoyens absens; quand, en ayant découvert quarante cachées dans un caveau, il les fit toutes exploiter, pour la religion, dans l'église & en présence de leurs maris ou de leurs parens; quand, pour la Sainte Vierge Marie, pour Dieu & pour la religion, tout ensemble, il déflora lui-même, dans un grénier, une jolie enfant de douze ans, en lui tenant, par galanterie française & religieuse, un poignard sur le sein. Combien de hauts faits des soldats de la sainte ligue ne me citerait-on pas, pour m'empêcher de comparer cette troupe céleste, aux braves & dévôts soutiens des pieux fondateurs de la république, morte il y a deux mois, en odeur de sainteté? Messieurs les chevaliers du rivage & Messieurs les chasseurs Bruxellois, ne me permettront jamais de les assimiler au louable régiment de Comeronde, prêtant les services à la sainte ligue de tout cœur & affection: les soldats duquel faisaient pieusement baptiser des veaux & des cochons, brûlaient les portes des églises, faisaient leurs ordures dans les bénitiers, massacraient au pied des autels ceux qui avaient l'audace de se plaindre de ce que leurs femmes avaient été violées dans les saints lieux. Ce sont là des traits de catholicisme au-dessous de ceux des croisés belges, qui ne me pardonneraient pourtant pas de mettre les leurs au-dessus. Ils prétendraient, avec raison, que vous ne baptisiez pas de veaux ni de cochons, Messieurs; quoique j'ai déjà entendu dire, que cela arrive plus souvent qu'on ne croit.

Je ne comparerai pas plus la défense faite par la Sorbonne à tout citoyen, de prier Dieu pour le Valois, & les ordres qu'elle donna aux prédicateurs d'annoncer au peuple, qu'il ne pouvait sous peine d'excommunication & de damnation éternelle, adresser des vœux au ciel pour ce Prince hérétique; je ne comparerai pas plus, dis-je, cette défense & ses ordres, au refus d'absolution fait à des traitres à leur patrie, qui ne croyaient pas à l'héréfie & à la damnation future de Joseph II. La damnation comminée par la Sorbonne n'a également aucun rapport à celle que vous avez décrétée charitablement & spirituellement étendue jusques-à la troisieme génération, à l'égard de ces hérétiques de Vonckistes, qui se donnaient les airs de vouloir avoir des représentans élus par la nation & éclairés, au lieu de quelques moines crossés & fanatiques, de quelques nobles ambitieux & ignorans, & de quelques artisans sans tête & sans éducation.

En examinant bien les choses, je dois en effet convenir qu'il y a peu de rapport entre les heureux tems de la sainte ligue, & le règne glorieux des légitimes souverains de la très-pieuse république belgique; l'esprit de paix & de soumission qui a toujours distingué la faculté de théologie de l'université de Louvain, aurait été un obstacle à ce que le zèle religieux, qui la domine d'ailleurs, lui eût fait porter contre Joseph II un décret dans le goût de celui de la Sorbonne, si cette lumineuse faculté eût été requise de le faire. D'un autre côté, si les Parisiens ont eu besoin d'un décret théologique, pour couvrir de boue & mutiler les statues de Henri de Valois, pour briser ses armoiries & les fouler aux pieds, j'ai eu la satisfaction d'en voir faire autant &

ſans décret, aux armes & aux effigies de ce pauvre Joſeph II, dont vous nous avez débité des oraiſons funèbres ſi véridiques, contre l'ordinaire de ces ſortes de diſcours. Si les cordeliers de Paris attendirent une déciſion ſorbonnique, pour brûler la figure à un portrait de Henri III, des récollets belges de ma connoiſſance n'ont pas cru devoir attendre des regles de conduite lovaniſtes, pour brûler un portrait de Joſeph II, & en jetter les cendres au vent, de crainte ſans doute qu'il n'en rénaquit, comme un autre phénix. Les dominicains de Paris ne coupèrent la tête à un portrait de Henri III, les auguſtins de Paris ne traduiſirent un ſemblable portrait aux acclamations de la populace, qu'en vertu du fameux décret cité; mais les dominicains & les auguſtins belges ont ſu trouver dans leur propre façon de penſer des autorités aſſez fortes, pour ſe porter à des actes, au moins auſſi généreux, envers des portraits du ſeigneur Joſeph II. Ce fut toujours par une ſuite du même décret, que l'univerſité de Paris mena ſes écoliers à l'égliſe de Sainte Génévieve, tenant chacun un cierge qu'ils éteignaient avec le pied, en criant *Dieu éteigne la race des Valois.* Je ne ferai pas à l'univerſité de Louvain le tort de la croire aſſez timorée, pour avoir eu beſoin d'un pareil décret. Ses ſentimens *pour la conſervation de la race autrichienne* ſont trop bien connus.

J'en penſerai autant à l'égard de tous les collèges des Pays-Bas en général & de celui de Bruxelles en particulier. Perſonne n'ignore de quelle maniere diſtinguée Mr. le profeſſeur Oreilly employa toute ſa rhétorique, pendant ces tems glorieux.

A Paris pendant la meſſe & durant quarante jours, on plaça ſur les autels des repréſenta-

tions en cire du ſeigneur Henri III, auxquelles le célébrant, mêlant aux paroles myſtérieuſes de la conſécration, des évocations abominables, (c'eſt l'hiſtoire qui parle) faiſait chaque jour une piqûre qui, le quarantième jour, devait envoyer le Valois *ad patres*. Ici, Meſſieurs, il faut que j'avoue que les Pariſiens l'ont emporté ſur vous. Mais ſi Joſeph II eut vécu en 1590, vous auriez peut-être mis de même Dieu & le Diable aux trouſſes de cet Autrichien, qui croyait en Dieu & au Diable de ſi bonne foi; car ce n'eſt qu'en reculant de deux ſiècles l'époque de ſon exiſtence & de la vôtre, qu'on peut juger ſainement de ce que vous euſſiez fait en pareille circonſtance, avec un zèle égal. Nous touchons à la fin du dix-huitième ſiècle. Quand la bonnevolonté aurait été la même, autre tems, autres mœurs: à moins qu'on ne diſe avec la chanſon, *il ne faut s'étonner de rien*. Après tout, Meſſieurs, les *agnus Dei*, les ſcapulaires, qui rendaient invulnérables ceux qui avaient l'adreſſe de ne pas s'approcher de l'ennemi, ces pieux taliſmans ne laiſſent certainement pas que d'avoir leur prix.

A Toulouſe, ville remarquable par le zèle éclairé qu'elle a toujours montré, pour notre ſainte religion catholique, apoſtolique & romaine, par ſon attachement ſcrupuleux à la perſonne infaillible de notre ſaint père le Pape, & par tant de faits admirables qui s'y ſont paſſés, & où il était aiſé de reconnaître les quatre doigts & le pouce de la divinité, tandis que dans toute autre ville elle ſe ſerait contentée de n'y mettre qu'un doigt, témoin l'hiſtoire de M. Jean Calas, ſi romainement pendu, l'hiſtoire de M. Vanini, ſi apoſtoliquement brûlé, l'hiſtoire de M. le Comte Raimond, chaſſé ſi catholiquement; à Toulouſe, dis-je, on pendit, avec tous les honneurs de l'é-

chaffaud, l'effigie dudit feigneur Roi. Ce n'eft pas que je veuille par ce recit, Meffieurs, donner fauffement à entendre, que vous ayez pendu, ou fait pendre en effigie le feigneur Jofeph II. Je n'ignore pas que fi le chapitre de Saint Pierre de Louvain, s'eft une fois fervi d'une groffe corde & d'un clou énorme, pour fufpendre le portrait de ce Prince Autrichien, c'était uniquement afin d'éviter des malheurs qu'une chûte aurait occafionnés, fi l'on eût attaché ce tableau avec des rubans, comme on l'avait pratiqué jufques-là, fans accident & fans incongruité. Cette circonftance n'a malheureufement rien de commun avec une pendaifon.

Dans les tableaux que le Clergé de Paris montrait pieufement au peuple, ici le Valois paraiffait dans l'attitude d'un homme flagrant de luxure; là il figurait en forcier, évoquant les ombres & les démons; ailleurs on le voyait revêtu d'une tunique parfemée de figures diaboliques; figne certain qu'il avait le diable au corps. On ne m'a pas affuré que ç'ait été le Clergé qui a fait expofer, dans le fallon de peinture à Anvers, le tableau infcrit *le triomphe de la liberté*, où le feigneur Jofeph II, paraîffait fous un coftume fi refpectueux: mais j'ai une telle opinion de vous, Meffieurs, que je ne puis rien voir de bien, fans vous l'attribuer, ou fans croire que vous y avez la meilleure part.

Le Ciel eft jufte. Les excommunications que le très-faint Père avait fulminées, les décrets que la vénérable Sorbonne avait lancés contre le feigneur Henri III, ne pouvaient pas demeurer fans effet. Il fallait un exemple, qui remit les excommunications en valeur. Dieu fe fervit, pour le donner, d'un jeune Dominicain nommé Jacques Clément, & furnommé *le capitaine*, à caufe de l'ardeur mar-

tiale avec laquelle il ſe mettait à la tête d'un peuple toujours prêt à défendre la religion, en exterminant des Hérétiques & des Valois. Un couteau acheté par le frère Mergy, mis par la main du Prieur Burgoing dans celle de Clément, & dirigé par le doigt de Dieu, envoya l'excommunié au manoir de ceux qui ont le malheur de mourir ſans confeſſion. La garde du Roi, pour laquelle le doigt de Dieu était inviſible, comme pour tant d'autres, crut devoir faire prendre la même route au capitaine encapuchonné. Mais elle ignorait que ce bienheureux martir, énivré, avant ſon acte héroïque, des tendres faveurs de la belle Montpenſier, rempli de l'eſpoir d'avoir un évêché, & certain d'être couronné dans le Ciel, s'était muni chez le docteur Bruſſeau, d'abſolutions en bonne forme & du pain des forts.

Au reſte ces gentilshommes, dans un tems où tous les hommes n'étaient pas encore gentils en France, ne devaient point pénétrer dans les deſſeins & les ſecrets de la divinité. C'était l'affaire du très-ſaint père Sixte V qui en avait la clef, & qui trouva judicieuſement que l'incarnation & la réſurrection du Chriſt avait fait à l'humanité un moindre bien, que l'action héroïque de Saint Jacques Clément. Les images de ce nouvel intercceſſeur auprès de la divinité, opérèrent des miracles, qu'il ne faut cependant pas comparer aux merveilles dont les prodigieuſes, les thaumaturges Ns. Ds. de Hal & de Laeken ont rendu témoin votre très-pieuſe république belgique, ſoit en découvrant des Vonckiſtes, ſoit en ſauvant du poiſon, de la potence & du carcan ſon Excellence Monſeigneur Henri vander Noot, afin de damer le pion à cette N. D. de Luxembourg, ſe diſant conſolatrice des affligés.

Ce que vous venez de lire, Meſſieurs, eſt un hors

hors d'œuvre pour vous : je le sais. Le Seigneur Joseph II conformément à vos vœux & à vos prières est mort tranquillement dans son lit, duement *absolutionné* & communié : ce qui pourtant n'empêchera pas sa damnation éternelle; car, après tout, il faut que justice se fasse.

Voilà donc Henri III mort, je ne dis pas assassiné. Les Dominicains de Paris chantent un *Te Deum*, qui dut être fort agréable à Dieu. Suivant la loi Salique, la couronne venait de droit à Henri, Roi de Navarre, connu ensuite sous le nom de Henri IV. Ce Monsieur Henri, Roi de Navarre, commença son règne par faire écarteler le cadavre du Capitaine Clément, avec ses habits monacaux. De plus, il fait coudre dans un sac & jeter dans la rivière, très-révérend père en Dieu Jean le Roi, religieux profès de l'ordre de Monsieur saint Dominique; lequel Jean le Roi avait eu l'attention de dépêcher vers Monsieur Henri de Valois, à l'autre monde, le commandant du château de Coutances en Normandie. Vous devinez bien, Messieurs, que cette conduite du Roi de Navarre, à l'égard des dignes serviteurs de Dieu, dut lui attirer la juste animadversion de la fidelle Sorbonne. Elle ne manqua pas en effet de le déclarer incapable de regner, dévouant à l'excommunication & à la damnation éternelle tout Français qui le reconnaîtrait pour Roi. On donna la couronne au vieux Cardinal de Bourbon, surnommé *l'âne rouge*, qui était alors en prison, où il mourut peu de tems après. Nouveau décret de la Sorbonne qui déclare derechef le Roi de Navarre, dit par respect *le Béarnais*, inhabile à regner, attendu qu'il est hérétique, relaps & excommunié. Injonction à tout prédicateur de publier ce décret en chaire, & à tout confesseur d'exiger de ses pénitens une adhésion à cet arti-

cle de foi. Auſſi le Béarnais eut beau vouloir rentrer dans le giron de notre mère la ſainte égliſe; il eut beau demander des théologiens, pour s'inſtruire, il était hérétique, devait vivre relaps, & mourir damné; tel était le bon plaiſir de Meſſieurs les docteurs en divinité (1). Prenez patience, diſaient-ils au peuple qui mourait de faim, tandis qu'eux régorgeaient de tout.

Eh bien! Meſſieurs, comme je l'ai dit, Joſeph II mourut: on l'enterra. On ne chanta pas de *Te Deum* chez les Dominicains de Bruxelles; mais on ne peut pas tout faire auſſi. Suivant la pragmatique-ſanction, ſon frère Léopold devait lui ſuccéder. Ce Léopold n'était ni hérétique, ni relaps, ni excommunié. Tous ceux qui ont la ſeule choſe qui n'eſt pas commune chez les Capucins, vont conclure de-là que Léopold ne fut pas reconnu par vous pour ſucceſſeur de Seigneur Joſeph II, mort & enterré. Effectivement ils auront raiſon. Car il était clair que, puiſque ce Joſeph II avait été déclaré déchu de ſa Souveraineté, pour des infractions faites ou à faire à ſon pacte inaugural, & réparées ou prêtes à l'être, Léopold II, qui n'avait eu aucune part à ces infractions faites ou à faire, & qui s'offrait à les réparer en tant que de beſoin, il était clair, dis-je, que ce Léopold n'avait plus aucun droit à la Souveraineté, qu'il s'aviſait de réclamer. Comment, d'ailleurs, ſe fier à la parole d'un homme, qui promettait de conſerver en Brabant des couvens qui y ſont inutiles, tandis qu'il les avait ſupprimés en Toſcane, où ils n'étaient pas d'une plus grande utilité? Quel moyen de croire que ce Léopold rétablirait le St. Chriſtophe de Louvain, le St. Georges de Mons & le grand Goliath d'Ath, tandis qu'il avait en Toſcane banni des proceſ-

(1) Titres modeſte que prenoit autrefois un théologien.

ſions tout ce qui y bleſſait la dignité du culte & la ſainteté de la religion ? Vous aviez le nez fin, Meſſieurs, quand vous ſentiez que ce Léopold n'exhalait pas plus une odeur de ſainteté que Monſieur ſon frère, mort & enterré.

Mais ſavez-vous qui ſe joignaient en France à Meſſieurs nos frères en Jeſus-Chriſt, & vos confrères en théologie, pour ſouffler la couronne au bon Henri ? C'étaient des Eſpagnols & des Italiens ; leſquels déclaraient poſitivement que la *Nation Françaiſe* ne ſe ſoumettrait jamais à un Roi que les diables tourneraient à la broche, pendant l'éternité. Le Roi d'Eſpagne, Philippe II, à qui l'hiſtoire accorde le titre de *démon du midi*, entretenait à Paris Mr. Mendoze ; comme vous avez vu Frédéric Guillaume II entretenir à Bruxelles Mr. de Brouckhauſen. Notez que ce Philippe II avait des vues ſur le royaume de France, non pour ſa fille, comme les hiſtoriens l'ont inconſidérément avancé, mais pour y faire fleurir la Ste. Inquiſition, avec les arts & les ſciences qui en ſont une ſuite, & pour y maintenir la ſainte religion catholique, apoſtolique & romaine dans toute ſa pureté & tout ſon éclat. Notez que les ligueurs, dans le même deſſein, réſolurent de conférer la couronne à ce démon du midi ; rien n'étant plus à ſa place que de confier au diable la garde de Dieu. C'eſt ainſi, Meſſieurs, que votre pieuſe république attendait de l'Angleterre, de la Pruſſe & de la Hollande, le maintien d'une religion, que ces trois puiſſances ont proſcrite dans leurs états. Quant au légat Caëtan, qui était à Paris de la part de Rome, il importait un peu au Pape ſon maître, que la France n'eût pas un Roi qui faiſait écarteler & coudre des Dominicains dans des ſacs, qui n'allait pas à la meſſe les ſaints jours de fêtes & de dimanches, & qui mangeait Poulets gras les jours de quatre-tems. Un Roi

pareil, ne devant pas être porté pour le payement des annates, des confirmations, des collations & des dispenses romaines, il ne pouvait s'ensuivre qu'un scandale affreux pour la religion, qui a tant besoin d'annates, de confirmations, de collations & de dispenses payées.

J'ai toujours beaucoup aimé les guerres de religion. Indépendamment de l'humanité qui y règne, ce sont celles où l'esprit humain montre le plus de justesse, & où il est le plus conséquent. Voyez les Français; ils ne voulaient absolument pas d'un Roi hérétique, comme de raison; puisque Jesus-Christ a reconnu pour Roi le vieil Hérode qui était païen, & pour Empereur, Octave Auguste qui n'était pas juif. Mais ils voulaient encore moins permettre que ce Roi hérétique devînt bon catholique romain, preuve évidente qu'ils se battaient uniquement & sensément pour la religion. Les théologiens qui auraient entrepris de le retirer des griffes du démon, étaient déclarés infâmes & traîtres à leur patrie. Henri IV devait mourir sans confession.

Cependant le Béarnais avait réduit Paris à une misère affreuse. Les prédicateurs n'avaient plus d'autre ressource, que de dire aux héros du Badaudois, *sachez mourir pour un Dieu qui est mort pour vous* : ils auraient pu ajouter, *& qui vit pour vos ennemis.* La Sainte Ligue qui avait pour elle l'Espagne, Rome & Notre-Dame de Lorette, comme vous aviez pour vous, Messieurs, l'Angleterre, la Prusse, la Hollande & Notre-Dame de Hal, ne manquait pas d'être battue à platte-couture, partout où le Béarnais la rencontrait. Les journées du dimanche & du lundi de la Pentecôte, & la bataille de Falmagne eût eu des succès moins brillans. Les processions ne tarissaient point dans Paris. En cela, Messieurs, vous ne l'avez pas

cédé à la Sainte Ligue; & si la montre des Gendarmes de l'église militante n'a pas fait aggrandir d'un pas l'enceinte du blocus de Paris, il faut convenir que le grand tour du Saint Sacrement de Miracle a merveilleusement bouché le passage du Rhin à ceux que Léopold a bien voulu ne pas envoyer passer ce fleuve.

Comme cependant il faut une fin à tout, Henri IV cessa d'être hérétique, relaps & excommunié. Le Pape voyant qu'il n'y avait rien à gagner avec un guerrier qui battait la Sainte Ligue; le Roi d'Espagne s'appercevant que ses projets sur le royaume de France ne prendraient pas; Notre-Dame de Lorette tombant d'accord avec la charmante Gabrielle d'Estrées; on convint que le Béarnais serait illuminé de la grace de Dieu, & qu'il entendrait la messe les jours qui sont de commandement. La très-pieuse république belgique ne pouvait également pas toujours durer. Le cabinet de la Haye vit qu'il n'y avait pas moyen de transplanter à Bruxelles un rejetton d'oranger. Le cabinet de Berlin apprit que Léopold avait fait sa paix avec les ennemis du nom de chrétien. Le cabinet de Saint-James fit réflexion que les Pays-Bas Autrichiens, réunis à la Hollande, couperaient immanquablement le cou au commerce des Brétons. Notre-Dame de Hal embrassa Notre-Dame de Luxembourg, après que le bon Dieu leur eut monté une garde d'importance, sur ce que des femmes comme elles, qui devaient avoir reçu une certaine éducation, s'amusaient à se disputer si peu chrétiennement. Il fut en conséquence résolu, qu'on ouvrirait les portes à des gens qui n'en trouvaient de fermées nulle part. Mais venons à la conclusion.

Vous avez vu plus haut, Messieurs, que le seigneur Henri IV a fait écarteler Saint Jacques

Clément, avec ſes habits monacaux, & qu'il a fait coudre dans un ſac mon révérend père Jean le Roi. Mais il était alors hérétique, relaps & excommunié; & ces actions étaient dignes d'un homme comme lui. Il en avait fait, il en fit bien d'autres ; & l'on devait s'y attendre. Le prieur Burgoing avait été écartelé à Tours : le docteur Jeſſé, qui diſait en chaire, *qu'il falloit de tout ſe débourber & ſe débourbonner*, avait été pendu à Vendôme : frère Mergy le fut à Châlons. Le docteur Pelletier fut condamné à être rompu vif: pluſieurs autres dignes miniſtres de la religion furent indignement proſcrits : ſur-tout ceux qui, après la converſion du Béarnais, avaient peine à ſe mettre dans la tête, qu'une meſſe pouvait valoir un royaume de France à quelqu'un.

Les choſes ſe ſont paſſées chez nous moins leſtement. Quand ce peuple qui, malgré vous & vos dents, ſe battait pour ſa Conſtitution qu'on lui avait rendue, & qui ne voulait pas qu'on la lui rendît, nonobſtant tous vos louables efforts pour lui faire entendre raiſon, & la ſuperfétation de zèle qui vous enflammait ; quand ce peuple, dis-je, prêta enfin l'oreille au cliquetis de cinquante mille bayonnettes, qui ſecondaient vos bons conſeils pour la paix & les douaient d'une parfaite perſuaſion, on ouvrit les portes, comme je l'ai déjà dit, & l'on s'embraſſa. Léopold n'eut pas l'air de ſe rappeller ni de M. de Franckenberg, ni de M. Nélis, ni de M. Millé, ni de M. Van Elsken, ni de M. Van Eupen, ni de M. de Tongerloo, ni de tant d'autres Meſſieurs qui avaient bâti la Jéruſalem Belgique ſur d'innébranlables fondemens.

On prétend, Meſſieurs, qu'il ne faut pas réveiller le chat qui dort ; & que, ſi la ſuperfétation de zèle qui vous poignait, continue à vous

entretenir dans votre ordinaire ſoumiſſion aux Princes de la terre, dans votre fidèle attachement aux vieilles Conſtitutions que vous ſavez ſi bien reſpecter, dans votre amour déſintéreſſé de la religion qui reçoit de vous un luſtre accompli, on veut qu'alors vous pourriez être mis en évidence, & ſervir aux races futures d'un exemple éminent ; comme votre modeſtie connue en ſouffrirait, j'ai voulu, Meſſieurs, vous donner ce petit mot d'avis, en vous priant d'agréer mon reſpectueux dévouement.

FIN.